

**DOCUMENTS A FOURNIR
POUR L'INSCRIPTION DES ELEVES
Année scolaire 2017/ 2018**

Madame, Monsieur,

Votre enfant.....est affecté(e)
dans notre établissement en classe de.....pour l'année
2017-2018.

L'inscription aura lieu selon le calendrier joint.

- **LES PIECES JOINTES DEVRONT ETRE OBLIGATOIREMENT COMPLETEES**
- **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA SYSTEMATIQUEMENT REFUSE**
- **EN CAS DE NON-INSCRIPTION, LA PLACE SERA DECLAREE VACANTE**

DOCUMENTS A FOURNIR

POUR LA VIE SCOLAIRE

- Assurance scolaire 2017-2018 obligatoire, **sans assurance l'inscription ne pourra se faire.**
- 4 photos d'identité
(avec au dos de chaque photo les nom, prénoms et classe de l'élève)
- Photocopies des pages écrites du Livret de Famille (Parents et tous les enfants) si changement depuis l'année précédente
- Photocopies de la facture d'eau, d'électricité ou de téléphone (2)
- Photocopie de la facture ou contrat de téléphone portable
- Photocopie du justificatif de l'autorité parentale si l'enfant est placé
- La fiche « Dossier infirmerie » remplie et signée
- Photocopie de l'attestation sécurité sociale ou CMU
- Photocopie du carnet de santé (pages vaccins)
- Document médecin scolaire à compléter

POUR LE SERVICE INTENDANCE

- **L'original d'un RIB** pour tous les élèves
(indiquer nom, prénoms, et classe de l'enfant au dos)
- ***Pour l'inscription à la demi-pension ou à l'internat***
(Document à compléter sur place)
- Photocopie du justificatif de l'autorité parentale si l'enfant est placé

MAISONS DES LYCEENS

- Adhésion à la Maison Des Lycéens (facultatif) 5 euros

POUR L'ASSOCIATION SPORTIVE (UNSS) (facultatif)

- Autorisation parentale (jointe) et certificat médical d'aptitude à la pratique du sport délivré par le médecin familial.
- 2 photos et 10 euros

INTERNAT

Un dossier sera remis aux élèves qui désirent être interne, mais l'inscription se fera au Lycée Amiral Bouvet. **L'élève devra obligatoirement avoir un correspondant à St Benoît.**

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA DELIVREE DANS L'ETABLISSEMENT